

LE CANADA PARTICIPANT DE LA FOIRE DE LYONS

CINQUANTE-CINQ MAISONS

CANADIENNES Y ÉTAIENT REPRÉSENTÉES.

Des commandes pour plus de cinq millions de francs ont été prises par les manufacturiers canadiens, grâce à cette exhibition de produits fabriqués au Canada.

La quatrième Foire de Lyons, qui a été tenue du 1er au 15 mars de cette année, a dépassé de beaucoup celles des années précédentes. C'est ce que déclare dans son rapport M. W. McL. Clark, commissaire du commerce pour le Canada, à Milan, Italie, qui a représenté le ministère du Commerce à la Foire de Lyons.

Ce rapport, qui traite de la participation du Canada à la Foire, est publié dans le bulletin hebdomadaire (26 mai) de la branche des renseignements commerciaux du ministère du Commerce et de l'Industrie. Au nombre des milliers d'exposants qui ont participé à la Foire, cette année, il y avait 55 manufacturiers canadiens, et l'on estime, au cours du rapport, qu'à part les milliers d'acheteurs fournis par la ville de Lyons et ses environs, plus de 20,000 maisons d'acheteurs étaient représentées. Le volume d'affaires, cette année, a été de beaucoup plus considérable que les années précédentes, mais il n'est pas encore possible, à une date aussi rapprochée, de donner le chiffre exact des affaires qui ont été conclues. Le rapport dit qu'à la Foire de 1918 on avait fait des affaires pour 750,000,000 de francs et qu'à celle de 1917 on en avait fait pour 410,000,000 de francs. CE QU'EST LA FOIRE DE LYONS.

Le rapport décrit dans les termes suivants les méthodes suivies dans la direction de la Foire:

"Comme on le fait voir dans un rapport précédent, la Foire de Lyons n'est pas, strictement parlant, une exhibition. Elle ne se compose pas de montres et de vitrines dans lesquelles les marchandises sont mises en exhibition, mais de boutiques et de bureaux, indépendants les uns des autres, où chaque manufacturier ou son représentant—car, ils sont les seuls exposants admis—étale ses échantillons ou ses modèles d'après lesquels les chandals font leurs achats. Aucune marchandise n'est délivrée durant la Foire, mais les commandes sont remplies plus tard par la fabrique, d'après les conditions de la vente. Le commerce de détail est également exclu. Les manufacturiers se rassemblent là des divers pays alliés ou neutres, tandis que les acheteurs y viennent de toutes les parties du monde. En résumé, la Foire de Lyons peut être désignée comme la synthèse industrielle et commerciale ou la réunion de manufacturiers et d'acheteurs qui se rassemblent périodiquement à Lyons pour y faire du commerce sur un marché international.

LE CANADA A LA FOIRE DE 1919.

"Le Canada n'a été que maigrement représenté aux trois premières

Foires de Lyons, comme l'indiquent, du reste, les statistiques que nous avons déjà publiées", dit le rapport. "Un plus grand nombre de maisons auraient pu y retenir des emplacements, mais, à cause de la guerre, l'assistance à cette réunion était remplie de difficultés et, dans la plupart des cas, elle était pratiquement impossible. Toutefois, étant donné la détermination du Canada d'augmenter et de conserver son commerce d'exportation aussi bien que de faire mieux connaître ses produits manufacturés sur les marchés du monde, le très hon. sir George Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie, après mure réflexion, en vint à la conclusion qu'un effort canadien véritable devait être fait à l'occasion de la Foire de 1919, et que les manufacturiers canadiens seraient invités non seulement à y participer, mais que des facilités spéciales seraient accordées aux maisons qui manifesteraient le désir de s'y rendre. Dans ce but, le ministère du Commerce et de l'Industrie s'engagea à payer pour les emplacements et à défrayer les dépenses occasionnées par le transport des échantillons de St-Jean, N.-B., à Lyons. Grâce à la généreuse coopération de l'association des manufacturiers canadiens, le ministère, au moyen de circulaires adressées à tous les manufacturiers canadiens et par distribution d'un rapport spécial sur le but et les succès des Foires précédentes, réussit à intéresser 55 maisons canadiennes qui annoncèrent que non seulement elles allaient préparer et envoyer des échantillons des produits de leurs établissements, mais que de plus elles enverraient à la Foire un représentant ou que leurs intérêts y seraient personnellement représentés d'une autre façon.

Pour compléter l'exposition des manufacturiers canadiens, on décida que plusieurs départements du gouvernement y montreraient aussi des exhibits, tandis que le chemin de fer canadien du Pacifique et les chemins de fer de l'Etat canadiens participeraient également à la Foire. Et c'est l'opinion unanime de tous ceux qui sont en état de juger que l'exhibition canadienne, avec les diverses attractions qui l'accompagnaient, a été le clou de la Foire cette année.

La section canadienne, comme le dit le rapport, était située sur la place Bellecour, le square le plus central de la ville, et formait deux rangées de pavillons se suivant sans interruption, trente-six de chaque côté de la rue tracée pour les visiteurs et les acheteurs. A part les exhibits des 55 manufacturiers canadiens, les exhibits du gouvernement canadien représentés par les départements de l'Agriculture, du Com-

merce et de l'Industrie, des Mines, par la branche forestière du département de l'Intérieur, par les chemins de fer de l'Etat canadiens, etc., occupaient 15 pavillons, tandis que l'exhibit du chemin de fer canadien du Pacifique en occupait huit en succession.

DIVERSITÉ DES ÉCHANTILLONS CANADIENS.

La lecture attentive de la liste des établissements manufacturiers canadiens et l'analyse de leurs produits font voir la grande diversité et le caractère représentatif de l'exhibit canadien. Les échantillons comprenaient des machines agricoles et autres, e.g., malaxeurs de ciment, gruels, machinerie pour mines; instruments aratoires, outils mécaniques, fontes, produits d'acier, matériel roulant, fils et câbles, machines à coudre, machines à laver, pompes, barattes, échelles, feronneries de diverses descriptions, équipement d'étables, articles sanitaires, toiture métallique, planchers de bois dur, lambrisage, boîtes démontées en paquets, chaises, maisons confectionnées démontables, petits articles de bois, papier à tapisserie, papier ciré, cuir, chaussures, produits chimiques, articles d'alimentation, conserves en boîtes, chocolats, fournitures électriques, voitures, poêles, brosses et balais, peintures, vernis, blanc de plomb, articles de caoutchouc, produits d'amiante, textiles, instruments de musique, meules, crêpins et éclairages à chaussures, articles émaillés, etc.

Pour avoir une idée de la grande variété des produits manufacturés exposés par le Canada, il suffit de distribuer les produits que nous venons d'énumérer parmi les divers groupements établis par les organisateurs de la Foire. Si les échantillons du Canada, au lieu d'être groupés dans une section exclusivement canadienne, avaient été placés dans les 53 groupes commerciaux de la Foire, il n'y a qu'un très petit nombre de ces groupes qui n'auraient pas pu réclamer l'un ou l'autre des exhibits canadiens. Seules les divisions consacrées aux drogues, aux instruments de chirurgie (ceux que l'on montrait étaient pratiquement tous de fabrication française), articles nécessaires au culte avec seulement trois exhibits, les soies (exclusivement une exposition française), peaux et fourrures, nouveautés, parfums, jouets et articles de fantaisie, nouveautés photographiques, joaillerie, articles de sport, seules, dis-je, ces divisions se seraient trouvées sans un exhibit canadien.

EFFICACITÉ DE L'EXHIBIT CANADIEN.

"Nous n'essayerions pas de donner ici le détail de chacun des étalages d'exhibits canadiens. Parce que les marchandises étaient arrivées tard, à cause de difficultés de transport, et malgré le fait que les dix-sept wagons d'exhibits furent convoyés spécialement par un détachement militaire canadien entre le Havre et Lyons, les représentants des maisons durent travailler avec beaucoup d'assiduité durant les premiers jours de la Foire pour préparer leurs emplacements et pour faire des étalages convenables. On peut dire, toutefois, que ces efforts furent couronnés d'un plein succès. Bien que peut-être certaines maisons aient eu des étalages prenant mieux l'œil, et si certaines autres ont fait preuve de plus de goût dans l'ornementation de leurs murs, de leurs tables et de leurs rayons, il est certain que chaque pavillon faisait honneur à la maison qui en avait charge. Il ne faut jamais oublier que la Foire de Lyons est une place de marché et non pas une exhibition proprement dite et que, jugée à ce point de vue, le lieu de rendez-vous de chaque manufacturier fut aménagé de façon à intéresser les acheteurs et non à attirer les visiteurs de passage. Nulle autre partie de la Foire n'a montré un meilleur goût comme exhibition générale ou particulière, non plus que dans aucun autre groupe a-t-on pu trouver les mêmes catégories de produits manufacturés ce qui fit une classe à part des exhibits de "La section canadienne".

VISITE DE SIR GEORGE FOSTER.

Le 12 mars au matin, dit le rapport, le très honorable sir George Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie,

M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, et M. Lloyd Harris, président de la Commission Canadienne du Commerce à Londres, arrivèrent à Lyons pour visiter la Foire. La deuxième journée de la visite du ministre, le président et les membres du comité de la Foire donnèrent en son honneur un lunch auquel assistèrent nombre de Canadiens influents. Le ministre, en réponse au toast "Le Canada," prononça un discours vigoureux et de grande portée, qui est reproduit dans le rapport, et dont nous citons les passages suivants:—

"Nous sommes ici comme négociants canadiens. Nous ne nous en cachons pas. Nous sommes des négociants dans notre pays; vous êtes des négociants ici. Et nous sommes ici parce que nous désirons obtenir des affaires. Vous nous avez invités parce que vous désirez faire du commerce avec nous; nous ne nous cachons donc pas, des deux côtés, d'être venus pour faire des affaires. Mais rappelez-vous ceci—voici cinq longues années que nous nous sentons côte à côte, dans la défaite comme dans la victoire, combattant pour la liberté et le droit, tout aussi bien pour nous au Canada que pour vous en France. Après ces cinq longues années nous nous retrouvons ici, maintenant que nous avons fini la guerre, avec la vision de la voie ouverte au commerce normal, et ce commerce nous espérons qu'il réussira et qu'il sera permanent. Nous voici donc, pas seulement pour retirer des profits de vous, ni vous, qui êtes venus nous rencontrer en France, pour retirer des profits de nous, mais nous sommes venus tous ensemble pour nous entraider dans la paix comme nous nous sommes entraïdés dans la guerre.

"Il n'y a pas de place pour l'égoïsme étroit dans un commerce qui veut réussir, et le commerce que nous cherchons à bâtir doit être exempt d'égoïsme, comme la bataille que nous avons livrée pendant le temps de guerre. Les nations qui ont appris les leçons de la guerre doivent mettre l'égoïsme de côté et chercher la générosité et l'égalité en commerce afin de reconstruire ce qui a été détruit par la guerre. Nous désirons co-opérer avec vous, gens de France, dans ces temps de paix comme nous avons co-opéré avec vous durant la guerre. Nous savons quelque chose de votre situation et nous la comprenons; nous avons souffert aussi au Canada, mais notre souffrance est infinitésimale comparée à ce que vous avez enduré en France. Et si nous avons quelque chose dont vous avez besoin, nous voulons vous l'offrir, et nous proposons de vous aider à l'obtenir.

LE CANADA A BEAUCOUP SACRIFIÉ.

"Le Canada, durant la guerre, a pratiquement arrêté toutes ses industries de paix afin de fabriquer des munitions pour la poursuite de la guerre, et il a sacrifié beaucoup pour assurer la victoire; il a assumé une dette de plus d'un billion de dollars pour venir en aide aux Alliés. Le Canada n'est pas un pays riche et, cependant, il a dû porter sa part de fardeau; il l'a fait avec joie, et aujourd'hui, pour aider la France et la Belgique, la Roumanie et la Grèce à rétablir leurs territoires dévastés, il a mis à la disposition de ces pays 500,000,000 de francs pour qu'ils puissent acheter les choses dont ils ont un plus pressant besoin. En effet, il ne suffit pas que nos hommes d'affaires se donnent la main, il faut aussi la coopération mutuelle de nos gouvernements.

"Assurément, la paix du monde, pour ce qui est de la France et de la Grande-Bretagne, ne peut plus être rompue. Assurément, la paix du monde, pour ce qui est de la France, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des autres alliés, ne peut plus être jamais rompue. Trop de nos soldats dorment leur dernier sommeil dans votre sol. Trop de notre sang a enrichi votre terre pour qu'il soit jamais permis dans l'avenir que nous tirions l'épée et pointions nos canons les uns contre les autres. Ces promesses sacrées, nous vous en confions la garde; elles sont les garanties éternelles de la paix et de l'amitié qui ne cesseront plus de régner entre nous.

[Suite à la page 8.]